

CONNAISSANCE DU MONDE CONTEMPORAIN

(C . M . C)

3^{BT} TERTIAIRE 2020

COURS et ACTIVITES

*Par le Conseil D'Enseignement C.M.C CBCG Cocody , CBCG Treichville & Lycée
Professionnel et Commercial de Yopougon*

LES AUTEURS : C.E C.M.C C.B.C.B COCODY, C.B.C.G TREICHVILLE ET
LYCEE PROFESSIONNEL ET COMMERCIAL DE YOPOUGON

PROGRAMME C.M.C TROISIEME ANNÉE BT- TERTIAIRE

ELEMENT DE COMPETENCE	N°de leçon	Intitulé de leçon
COMP I : EXPLIQUER LA VIE SOCIO-POLITIQUE ET ECONOMIQUE D'UN PAYS	1	Les solutions aux insuffisances de fonctionnement de l'organisation administrative en Côte d'Ivoire
	2	Les fondements du développement économique d'un pays : cas de la Côte d'Ivoire
	3	Les solutions relatives aux problèmes des secteurs d'activités en Côte d'Ivoire
COMP II : EXPLIQUER LE FONCTIONNEMENT DES SYSTEMES POLITIQUES	1	Le fonctionnement des institutions politiques du monde Occidental
	2	La vie politique des démocraties occidentales
COMP III : EXPLIQUER LE FONCTIONNEMENT DU SYSTEME MONDE	1	Les tentatives de règlement de la crise israélo-arabe
COMP IV : EXPLIQUER LE BILAN D'ACTIVITES D'UNE ORGANISATION DE COOPERATION INTERNATIONALE	1	Le bilan des activités de la CEDEAD
	2	Les institutions financières et leurs rôles : FMI - Banque Mondiale - BAD - BOAD

COMPETENCE 1 :

EXPLIQUER LA VIE SOCIO-POLITIQUE ET ECONOMIQUE D'UN PAYS

LEÇON 3 : LES SOLUTIONS RELATIVES AUX PROBLEMES DES SECTEURS D'ACTIVITES EN COTE D'IVOIRE

INTRODUCTION

L'économie Ivoirienne repose sur trois grands secteurs : **Le Secteur Primaire, Le Secteur Secondaire et Le Secteur Tertiaire**. Ces différents secteurs d'activités économiques vont contribuer largement au développement de la Côte d'Ivoire. Comment se présentent-ils ? Quel rôle jouent-ils dans l'économie ivoirienne ?

I) LES DIFFERENTS SECTEURS D'ACTIVITES ECONOMIQUES

1) Le secteur primaire, un secteur primordial

Le secteur primaire regroupe les activités liées à l'exploitation des ressources naturelles. On a : **l'agriculture, l'exploitation forestière, l'élevage, la pêche, etc.**

a) l'agriculture

❖ Les différents types culture

Il existe deux types culture en Côte d'Ivoire : **les cultures vivrières et les cultures commerciales**

- **Les cultures vivrières :** Elles sont destinées à la consommation quotidienne des populations. Il s'agit : du maïs, du mil, du sorgho, du riz, de l'igname, de la patate douce, etc. produits en zone de savane. On note également la banane plantain, le manioc, l'igname, etc cultivés dans les régions forestières.
- **les cultures d'exportation ou commerciales :** Ce sont des cultures destinées à la commercialisation à l'état brute hors de la Côte d'Ivoire. Les principales cultures d'exportation de la Côte d'Ivoire sont : café, cacao, hévéa, palmier à huile, ananas, banane douce, etc cultivés en zone forestière. A cela s'ajoute, l'anacarde, coton, la canne à sucre etc. produits en zone de savane.

❖ Importance de l'agriculture

L'agriculture joue un rôle important dans le développement économique de la Côte d'Ivoire. En effet :

- Elle crée des emplois dans les plantations et dans les usines
- Elle contribue pour 20,2% du PIB
- C'est le support de l'industrie et du commerce ivoirien car elle les approvisionne en matières premières les industries nationales et alimente le commerce international
- Elle favorise le financement de nombreuses infrastructures socio-économiques
- Elle fournit entre 40 et 70% des recettes d'exportation.
- L'agriculture contribue à réduire le chômage en employant une proportion importante de la population active

Ce sont ces éléments qui font dire que : « le succès de ce pays repose sur l'agriculture »

b - la forêt ivoirienne (l'agro-foresterie)

❖ Présentation de la forêt

La forêt ivoirienne couvre le Sud, l'est et l'Ouest de la Côte d'Ivoire. En 1900, la forêt ivoirienne couvrait 19 millions d'hectares. A l'indépendance (1960), elle était de 12 millions d'hectares. Mais aujourd'hui, elle est d'à peine de 2,5 millions d'hectares. Cette forêt regorge près de 700 espèces dont : l'Iroko, le Bété, le Samba, l'acajou, le teck, le framiré, le Niangon, le fraqué, l'ébène, le sipo, le makoré, avodjiré

❖ L'importance de la forêt

- La forêt permet le développement de l'agriculture
- Elle permet d'importantes entrées en devises à partir de l'exploitation des bois d'œuvre
- Elle couvre l'essentiel des besoins en énergie des ménages (charbon, bois de chauffe)
- Elle permet la création de scierie qui procure de l'emploi
- Elle permet de préserver les espèces végétales et animales

c- L'élevage

❖ Les conditions de développement de l'élevage

La Côte d'Ivoire dispose de certains atouts pour développer l'élevage. En effet, on a :

- **De vastes régions de savanes au centre et au nord du pays**
- **Une population rurale importante qui prédispose la Côte d'Ivoire à l'élevage**
- **Le soutien de l'État à la filière élevage à travers l'ANADER. (Agence Nationale d'Appui au Développement Rural), etc.**

❖ Les types d'élevage

Il existe deux types d'élevage :

- **L'élevage traditionnel** : Il est pratiqué au Centre et au Nord du pays par des paysans et des peuhls venus des pays sahéliens. Il est pratiqué avec des techniques rudimentaires. Le cheptel est composé de caprin, d'ovins, de volailles. C'est un élevage à faible rendement développé dans les villages.
- **L'élevage moderne** : Il est pratiqué au Sud, au centre et à l'ouest du pays avec des techniques modernes (fermes, ranches, bâtiments, etc.). Le cheptel est composé de bovins, de porcins, de volailles, etc. c'est un élevage à haut rendement.

❖ L'importance de l'élevage

Après un premier échec, l'Etat a relancé le développement de cette activité. Elle peut devenir une véritable industrie et cela est perceptible à travers l'aviculture avec FOANI (Agnibilékro), Coq ivoire (Abidjan). Ce secteur est source d'emploi et de devise à la disposition de la jeunesse. Aussi, l'élevage de bovin, de caprin et autres restent à développer.

d) La pêche

❖ Les conditions de développement de la pêche

- **Au niveau de la nature** : la Côte d'Ivoire dispose d'un important réseau hydrographique favorable au développement de la pêche.
- **Au niveau humain** : les peuples lagunaires sont de tradition pêcheurs auxquels il faut ajouter les pêcheurs étrangers : **FANTI** (*Ghanéen*), **AWRAN** (*Togolais*), **BOZO** (*Malien*).
- **Au niveau technique** : on note l'existence de grandes compagnies de pêche qui disposent de chalutiers, de sardiniers, crevettiers, etc. avec des moyens de conservation et de distribution appropriés. (véhicules frigorifiques et de chambres froides pour la conservation du poisson).
- **Au niveau politique** : L'Etat a créé l'école de pêche de **Grand Lahou** pour la formation et l'encadrement des pêcheurs.

❖ Les Types de pêche

- **La Pêche traditionnelle ou artisanale** : Elle se pratique dans les eaux continentales (fleuves, lagunes, lac, rivières...), aux mains des étrangers. Elle utilise des moyens archaïques et rudimentaires (les pirogues et les filets, hameçons, nasse). Elle couvre les besoins de la famille. Elle fournit **65%** des prises de poisson annuel.
- **La Pêche moderne ou industrielle** : Cette activité est concentrée au port d'Abidjan. Elle se pratique en haute mer à bord des gros navires tels que : **Les Sardiniers – Les Chalutiers – Les Thoniers – Les Crevettiers**. Cette pêche couvre **35%** des prises de poissons.

La Côte d'Ivoire produit **69%** de sa consommation et importe environ **238.136 tonnes** qui proviennent de la **Mauritanie, de la Russie, Pays Bas, de la Guinée et du Sénégal.**

❖ Importance de la pêche

La pêche est un secteur très porteur. Plus que jamais, les besoins accroissent et nécessitent l'implication de la population jeune. Le secteur est pourvoyeur d'emploi et de devises. Elle nourrit la population de la CI, du Burkina et du Mali.

1- Le secteur secondaire, un secteur en plein progrès

a) Les types d'industries

❖ Les industries agro-alimentaires :

Elles sont les plus anciennes et demeurent le poumon de l'industrie Ivoirienne (*elles sont prédominantes*). On les trouve presque partout sur le territoire ivoirien. Elles sont destinées à satisfaire les besoins nationaux et ceux des marchés de la sous-région.

Elles se composent : de **Brasseries** (*Solibra, Brassivoir, N.B.C*), de **conserveries** (*pêche et froid*) et d'ananas, les huileries (*Unilever, SANIA*), les unités de conditionnement du Café Cacao, **Saco, Sifca, Micao**, les **Chocolaterie, Unicao, Capra Nestlé**, les Pâtisseries, les **Grands Moulins** d'Abidjan, les Confiseries (**Unifood, Sipa**) **SITAB, NESTLE.**

❖ Les industries textiles

Ce sont les industries d'habillement qui fabriquent les tissus. Exemple :

- **SOFITEX, UNIWAX** à Abidjan
- **Les établissements Robert Gonfreville** à Bouaké
- **COTIVO** à Agboville

❖ Les industries du Bois

Elle transforme le bois grume en bois sciés ou déroulé en contre-plaqué ou encore en meuble.

Le bois a permis la création de nombreuses scieries réparties dans de grandes villes comme : Bassam, Adzopé, San-pédro, Gagnoa...

❖ Les autres industries

Il s'agit de :

- **Les industries mécaniques et électriques**, spécialisées dans la fabrication des matériaux de construction comme les tôles, fers à béton, les clous. Elle fabrique également les câbles, machette (SOTICI), les pièces de rechanges des véhicules...
- **Les industries chimiques, para chimiques et pétrolières** : Elles fabriquent plusieurs produits comme le raffinage du pétrole (SIR), les produits cosmétiques (SIVOP, GANDOUR),

Parfumerie, Matières plastiques, Les industries de caoutchouc, de savonnerie.... Les produits phytosanitaires, la peinture, la fabrique de mousse (matelas)

b) L'importance de l'industrie dans l'économie

L'industrie contribue au développement économique de la CI car :

- L'industrie réalise entre 25,5 % du PIB
- Elle occupe 15% de la population active.
- Elle est source de devise pour l'État à travers la perception de diverses fiscalités (impôts, taxes, patentes...)
- Elle contribue au développement du secteur primaire (agriculture, mine, énergie) avec ses besoins en matières premières et participe à l'essor du commerce, etc.

3- Le secteur tertiaire, un secteur de plus en plus performant

Le secteur tertiaire désigne l'ensemble des activités de service comme les transports, le commerce, le tourisme, les assurances, les banques et l'administration. Il occupe 31% des actifs et est le second secteur qui emploie le plus de personnes après l'agriculture (secteur primaire).

a) le commerce

❖ Les Types de commerce

On note deux types de commerce en Côte d'Ivoire : le commerce intérieur et le commerce extérieur.

- **Le commerce intérieur :** Ce sont des échanges qui se font à l'intérieur de la Côte d'Ivoire. Il concerne la collecte et la distribution des produits de consommation. Les entreprises commerciales assez diversifiées se partagent l'espace national (SOCOCE, CASH CENTER, CAP SUD, CITY SPORT, PROSUMA, FROID INDUSTRIEL, etc.) à côté desquelles il y a des grossistes, des demi-grossistes et des détaillants.
- **Le commerce extérieur :** Le commerce extérieur est assuré à travers les exportations et les importations :
 - **Les exportations :** On appelle exportation, l'ensemble des produits vendus à l'extérieur par un pays. Les exportations ivoiriennes sont dominées par les produits bruts agricoles et le bois. Exemple : **le café, le cacao, l'hévéa, le palmier à huile....**
 - **Les importations :** On appelle importation, l'ensemble des produits achetés à l'extérieur par un pays. Les produits importés par la Côte d'Ivoire sont entre autre les produits alimentaires comme : le riz, le poisson, la viande etc..... et les produits manufacturés comme les voitures, les appareils électroménagers, les machines....

❖ Importance du commerce

Le commerce permet :

- Le développement du secteur primaire et secondaire
- Des entrées de devises importantes
- La création d'emploi
- Le développement des infrastructures économiques (supermarchés) et de communication.

b) le transport

La Côte d'Ivoire dispose d'importants réseaux de transport facteur indispensable au développement des échanges.

❖ Les types de transport

- **Le transport routier** : C'est le moyen de transport le plus utilisé sur l'ensemble du territoire. Le réseau routier ivoirien est estimé à environ 82 000 km dont 75 000 km de route de terre et 6 500 km de route bitumées. La Côte d'Ivoire possède également plus de 200 km d'autoroutes.
- **Le transport ferroviaire** : La Côte d'Ivoire dispose d'une ligne de chemin de fer reliant Abidjan à Ouagadougou long de **1.196 km** dont **639 km** en Côte d'Ivoire. Le chemin de fer est géré par la **SITARAI** (Sté Internationale de Transport Africain par RAIL). les trains assurent le transport des marchandises lourdes, de voyageurs, et de bétails.
- **Le transport aérien** : Le pays dispose de trois aéroports de classe internationale (Abidjan, Bouaké et Yamoussoukro) et une vingtaine d'aérodrome sur lesquels moins d'une dizaine sont en service actuellement (Tabou, San-Pedro, Daloa...)
- Les liaisons internationales sont assurées par des compagnies étrangères comme AIR France-BRITISH AIR WAY- ETHIOPIAN AIR LINE, Royale air Maroc.....

Ces compagnies aériennes sont encadrées par des structures comme **ANAC (Agence Nationale d'Aviation Civile) ET L'ASECNA (Agence Nationale pour la Sécurité de la Navigation Aérienne)**

- **Le transport maritime** : Il est assez développé en Côte d'Ivoire grâce à l'existence des deux ports (Abidjan et San-Pedro). Environ 90% du volume des échanges extérieurs de la Côte d'Ivoire s'effectue par voie d'eau.
- **Le transport lagunaire** : il s'effectue surtout sur les lagunes. Il permet l'évacuation des produits agricoles et de pêche entre les différentes régions côtières du pays. Il permet également le transport des personnes surtout à Abidjan avec des compagnies comme la Sotra, Aqualine, **S.T.L** qui assurent la liaison entre le **Plateau - Abobo-Doumé - Treichville, Locodjro**

❖ Importance du transport

- il facilite l'évacuation des produits des lieux de production vers les zones de consommation
- il crée des emplois et génère des sources de revenus
- il est pourvoyeur de devises pour l'État (impôts, taxes, etc)
- il favorise les échanges entre la Côte d'Ivoire et l'extérieur

c) le tourisme

Le tourisme se définit comme une activité de détente et de loisir. Dans certains pays, c'est une véritable industrie (Tunisie, Kenya). En CI, cette activité a connu un remarquable essor. Le taux de croissance du secteur touristique est passé de 14,68 (2010-2012) à 63 % (2012-2014). L'objectif actuel du gouvernement est de faire de la Côte d'Ivoire la première destination touristique de l'Afrique Sub-saharienne.

❖ Les atouts touristiques

- | | |
|---|---|
| - De belles plages sur le littoral | - La richesse de son patrimoine culturel |
| - Son riche patrimoine colonial | - Le marché artisanal de Treichville |
| - Les plans d'eau lagunaire | |
| - Le musée des civilisations d'Abidjan | - La forêt du Banco – le Zoo d'Abidjan |
| - La Basilique Notre Dame de la Paix Boigny | - le Lac aux caïmans - La fondation Félix Houphouët |
| - Les grandes écoles de Yamoussoukro | - Le parc animalier d'Abokouamékro |

❖ les types de tourisme et leur importance

- **Les types de tourisme** : on note plusieurs types de tourisme en Côte d'Ivoire. On peut citer : le tourisme balnéaire, le tourisme écologique, le tourisme culturel et religieux, le tourisme d'affaire, le tourisme sportif, etc
- **Importance du Tourisme** : le tourisme joue un rôle important dans le développement économique de la Côte d'Ivoire.

❖ Importance du tourisme

Il favorise :

- la création d'emploi
- l'entrée de devises
- l'aménagement des sites touristiques
- l'ouverture du pays sur l'extérieur, etc.

II) PROBLEMES ET SOLUTIONS AUX SECTEURS D'ACTIVITES

1- Le secteur primaire : problèmes et solutions

a) problèmes et solutions liés à l'agriculture

❖ Problèmes

- l'agriculture ivoirienne est peu mécanisée
- L'exode rural (les jeunes ont quitté les villages au détriment des villes)
- Les problèmes fonciers
- Le coût élevé des facteurs de production
- La variation des prix des produits agricoles sur le marché international
- Appauvrissement des sols dû à la sur exploitation
- vieillissement des plantations
- Mauvais état des pistes villageoises
- Vieillesse de la population agricole

❖ Solutions

- Lutter contre le trafic illicite des produits vers les pays voisins en proposant des prix d'achat meilleurs aux producteurs
- Encourager les jeunes à rester au village
- entretenir les pistes villageoises pour faciliter l'écoulement des produits vers les villes
- former et encadrer les paysans sur les nouvelles techniques culturales
- il faut transformer les produits agricoles en produits finis ou semi-finis avant l'exportation

b) problèmes et solutions liés à la forêt

❖ problèmes liés à l'exploitation forestière

- Une exploitation abusive de la forêt
- Le braconnage et la disparition de certaines espèces animales (l'éléphant).
- L'utilisation du bois pour les besoins en énergie des ménages.
- Les dégâts causés par les feux de brousse

❖ solutions liées à l'exploitation forestière

- La sensibilisation de la population sur les dangers de l'exploitation abusive de la forêt
- La création de parcs et réserves pour protéger la forêt et les animaux qui y vivent
- encourager les ménages à utiliser le gaz butane en réduisant le prix du gaz
- la Condamnation à de lourdes peines ceux qui pratiquent le braconnage
- Le reboisement par la SODEFOR et par les exploitants privés.

c) problèmes et solutions liés à la l'élevage

❖ problèmes liés à l'élevage

- La présence de certaines de maladies comme la peste bovine et de la trypanosomiase, la grippe porcine, la grippe aviaire, etc.
- Le conflit entre éleveurs et agriculteurs surtout au nord de la CI
- Faible présence des nationaux (Ivoiriens) dans le domaine de l'élevage
- L'absence de traditions pastorales des populations du Sud
- L'utilisation de techniques traditionnelles archaïques qui fournit de faibles rendements

❖ solutions liées à l'élevage

- la sensibilisation des animaux
- La sédentarisation des bovins à fin d'éviter les conflits entre éleveurs et agriculteurs.
- La modernisation de l'élevage à travers la création de ranches et la formation des éleveurs
- La sensibilisation de la population du Sud à la pratique de l'élevage.
- Encadrer les éleveurs
- La vaccination des animaux

d) problèmes et solutions liés à la pêche

❖ problèmes liés la pêche

- Une pollution industrielle des eaux ivoiriennes
- Pauvreté des eaux ivoiriennes en ressources halieutiques
- Insuffisance de formations techniques et professionnelles des pêcheurs
- La cherté du matériel de pêche
- Faible participation des nationaux et absence d'organisation du secteur
- Les techniques de pêche sont rudimentaires

❖ Solutions liées à la pêche

- La lutte contre la pollution des eaux
- Organiser le secteur de la pêche.
- La formation les pêcheurs dans des écoles spécialisées,
- Subventionner par l'Etat de l'achat du matériel de pêche
- Encourager les ivoiriens à s'intéresser à la pêche

2- Le secteur secondaire: problèmes et solutions

a) Les problèmes

- Insuffisance de capitaux pour la création d'industries
- Entrée frauduleuse des produits étrangers
- Une main-d'œuvre peu qualifiée
- La préférence des ivoiriens à consommer les produits industriels venant de l'étranger
- Le coût élevé des facteurs de production industrielle (eaux, électricité, téléphone...)
- La mauvaise répartition des industries
- Faiblesse du pouvoir d'achat de la population

e) Les solutions

- Faire appel aux capitaux étrangers.
- lutter contre la contrebande transfrontalière par un contrôle efficace des douanes ivoiriennes.
- Décentraliser les activités industrielles à l'intérieur de la Côte d'Ivoire.
- sensibiliser les ivoiriens à consommer les produits industriels fabriqués en Côte d'Ivoire
- revoir à la baisse la fiscalité
- la formation de la main d'œuvre dans les écoles spécialisées.
- Rehausser le niveau de vie des populations

3- Le secteur tertiaire: problèmes et solutions

a) Les problèmes et solutions au commerce

❖ problèmes

- Le commerce est dominé par les étrangers
- La fraude douanière qui entraîne une réduction des recettes de l'État
- La désorganisation du commerce intérieur avec l'absence de contrôle des prix
- faiblesse du marché intérieur
- L'insuffisance des circuits de distribution et de commercialisation
- Le coût élevé des taxes douanières.
- La tracasserie des Forces de Défense et de Sécurité (FDS)

❖ Solutions

- Encourager les ivoiriens à pratiquer le commerce
- Lutter contre la contrebande et la fraude douanière
- Organiser des foires ou des salons pour faire connaître les produits ivoiriens.
- Sensibiliser les commerçants à afficher les prix
- baisser les taxes douanières
- multiplier les corridors de sécurité et accroître le système de fluidité routière en direction des pays voisins

b) Les problèmes et solutions liés au transport

❖ Problèmes

- La vétusté du parc auto
- Le mauvais état des routes et du chemin de fer
- L'inorganisation du secteur des transports
- L'insuffisance des voies de communication
- L'incivisme des transporteurs, etc

❖ Solutions

- Le renouvellement du parc auto
- L'entretien du réseau routier et ferroviaire
- L'organisation du secteur des transports
- La sensibilisation et la formation des transporteurs
- La réglementation du secteur des transports, etc.

c) Les problèmes et solutions liés au tourisme

❖ problèmes

- Vétusté des chambres et des hôtels.
- L'insécurité et l'insalubrité
- Le coût élevé des hôtels et du transport
- le manque de professionnalisme
- la pollution des plages

❖ solutions

- la réhabilitation des hôtels
- le renforcement de la sécurité et la lutte contre l'insalubrité
- Réduire d'avantage les coûts des vols charters et des hôtels
- Sensibiliser la population à garder nos valeurs culturelles
- Il faut entretenir les plages, en les rendant très propres.
- Diminuer la fiscalité.
- Participer à des foires et salons touristiques.

CONCLUSION

Les différents secteurs d'activités économiques participent au développement économique de la Côte d'Ivoire. Cependant, ces secteurs rencontrent d'énormes problèmes pour lesquels des solutions sont proposées.

EXERCICES

ACTIVITE 1

N°	AFFIRMATION	Vrai	Faux
1	Les conditions naturelles sont défavorables pour l'agriculture ivoirienne		
2	L'agriculture ivoirienne bénéficie des conditions humaines et politiques		
3	L'agriculture ivoirienne est très moderne		
4	L'agriculture ivoirienne a une production essentiellement vivrière		
5	L'agriculture ivoirienne est pourvoyeuse d'emplois et de devises		
6	Les activités agricoles en côte d'ivoire sont exclusivement pratiquées par les populations étrangères		
7	Le relief ivoirien ne favorise pas le développement agricole en Côte d'Ivoire		
8	Les problèmes de l'agriculture ivoirienne sont essentiellement d'ordre climatique		

ACTIVITÉ 2

Le riz, une culture vivrière clef en Côte d'Ivoire (en tonnes) / Année

Quantité de riz / Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Production de riz paddy	687 700	722 600	873 000	1 561 900	1 934 154	2 053 520
Importation de riz	1 105 900	837 900	935 000	1 267 700	830 800	952 600
Consommation totale de riz						

Source : Institut National de la Statistique (INS), statistiques agricoles, Abidjan, 2015.

1- Construis sur le même graphique les courbes de production et d'importation de riz de 2009 à 2014.

[Échelle: 1 cm pour 1 an ; 1 cm pour 200 000 t]

2- Commente les courbes obtenues.

3- Propose des solutions en vue d'atteindre l'autosuffisance rizicole.

ACTIVITÉ 3

Commentaire de document

« La variation actuelle des prix des produits agricoles tropicaux sur le marché mondial a fait perdre à la Côte d'Ivoire en moyenne, sur les dix dernières années, plus de trois millions de dollars par an. Cette perte est essentiellement due au fait que le cacao a perdu 35% de sa valeur, le café 40% et le coton 50%. Cette dégradation des termes de l'échange a fortement pesé sur la dette extérieure de ce pays. **Une telle situation impose la nécessité de poser le problème de la poursuite du développement économique sur une base agricole dans les termes nouveaux** (...). Le modèle ivoirien a donné un rôle prioritaire à l'agriculture... La tendance dominante de l'agriculture ivoirienne est sa polarisation sur quelques produits comme le café et le cacao. Le café, lui seul rapporte au pays 20% des recettes totale, quant au cacao, il rapporte en moyenne 280 milliards de franc CFA par an. Des tentatives de redressement qui ont été menées n'ont fait qu'ajouter d'autres produits comme l'ananas et le palmier à huile, dont les sensibilités aux variations du revenu sont les même. (...).

L'agriculture ivoirienne demeure dans la réalité une agriculture dont l'essentiel du capital financier et technique reste entre les mains des gros producteurs et des sociétés d'États... Le dynamisme de l'économie de production (...) ne provient ni d'un progrès dans la productivité (...) ni de l'impulsion donnée traditionnellement par l'industrie. Il s'explique par la domination du capital extérieur qui façonne l'ensemble international du travail. Entre 1980 et 1987, les dépenses affectées aux seuls produits comme le café et le cacao ont représenté plus de 55% des dépenses totales agricoles. Dans les échanges de la Côte d'Ivoire avec les pays africains l'agriculture joue un rôle insignifiant dû à la faiblesse de l'importance accordée au secteur vivrier. Le système ivoirien de vente, contrairement aux apparences, présente d'énormes faiblesses. Il est totalement désorganisé.

DADIER ET ATTEBY, Côte d'Ivoire pour une nouvelle opinion agricole. Cité dans la revue « Afrique-industrie » N° 5 P 23 Juillet 1991

QUESTIONS

- 1) Dégagez l'idée générale
- 2) Selon le texte, quels sont les difficultés rencontrées l'agriculture ivoirienne.
- 3) Commentez la phrase soulignée dans le texte
- 4) a- Quels sont selon le texte le rôle de l'agriculture dans le développement économique de la Côte d'Ivoire ?

b- en connaissez-vous d'autres hors du texte ?

- 5) La politique de développement de la Côte d'Ivoire basées sur l'agriculture peut-elle continuer à assurer le développement durable de la Côte d'Ivoire ?

ACTIVITÉ 4

DISSERTATION : La forêt ivoirienne, un patrimoine important en danger à préserver

ACTIVITÉ 5 : commentaire de document

L'industrie ivoirienne, malgré ses énormes atouts est encore à la traîne. (...). Le premier responsable du groupe SIFCOM n'a pas eu la langue de bois. « Les résultats de l'économie ivoirienne depuis quelques temps ne sont pas à la hauteur du risque des investisseurs. Pourtant le pays dispose d'un potentiel important de main d'œuvre bien formé ». Selon M. Jean Louis Billon, les pays comme la Malaisie qui sont venus emprunter des plants de palmier en Côte d'Ivoire pendant les années 1970 ou le Vietnam qui ont commencé la culture longtemps après la Côte d'Ivoire ont des résultats extraordinaires aujourd'hui.

Les obstacles au développement de l'économie ivoirienne sont de plusieurs ordres selon le PDG du groupe SIFCOM. « Les plus importants sont surtout le système bancaire qui pénalise les PME/PMI en matière de politique de financement. Les prêts à long terme sont inexistantes. Ici, si vous bénéficiez d'un prêt de sept ans, vous êtes apte à la décoration. Alors que dans les pays voisins comme le Ghana, les banques accordent jusqu'à 30 ans », a-t-il révélé.

Autres éléments mis en index par M. Jean Louis Billon : la corruption et le harcèlement fiscal de l'administration publique. « Actuellement, la fiscalité est un frein au lieu d'être une incitation. C'est ahurissant et ridicule », a regretté le PDG du groupe SIFCOM qui a achevé ses critiques par le système judiciaire qui reste à ses yeux faible et peu fiable en droit des affaires. Il a cependant déclaré que « la Côte d'Ivoire peut être compétitive. Il suffit que les autorités comprennent qu'un pays se vend comme un produit. Et ce marketing passe par une administration au sens noble du terme » (...)

DOUA GOULY, in Fraternité Matin N°11175 du Mardi 15 Février 2002

QUESTIONS

- 1) Dégagez l'idée Générale du texte
- 2) Relevez et expliquez les problèmes de l'économie ivoirienne contenue dans le texte
- 3) Commentez le passage du texte : « La Côte d'Ivoire peut être compétitive.....au sens noble du terme »

ACTIVITÉ 6 : commentaire de document

Commerce extérieur de la Côte d'Ivoire (2009-2013) portant sur les biens en *millions USD*

COMMERCE EXTÉRIEUR	2009	2010	2011	2012	2013
--------------------	------	------	------	------	------

Importations	6.960	7.849	6.720	9.770	12.890
Exportations	10.503	11.555	12.542	12.350	13.740

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce - dernières données disponibles, 2014.

QUESTIONS

1- Calcule et apprécie la balance commerciale en Côte d'Ivoire en 2013.

2- a) Construis la courbe des exportations de la Côte d'Ivoire de 2009 à 2013.

Échelle : 1 cm pour une année ; 1 cm pour 1 million USD.

b) Commente le graphique réalisé.

3- Propose des solutions pour les problèmes éventuels que la courbe soulève.

COMPETENCE II

EXPLIQUER LE FONCTIONNEMENT DES SYSTEMES POLITIQUES

LEÇONS 1 : LE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS POLITIQUES DU MONDE OCCIDENTAL

INTRODUCTION

Le monde occidental est un ensemble de pays capitalistes industrialisés composé surtout de pays de l'Europe de l'Ouest et des Etats-Unis dont l'originalité réside dans les institutions démocratiques et le libéralisme économique. Ces institutions garantissent aux peuples occidentaux les libertés fondamentales à tous les citoyens et protègent l'individu face à l'Etat.

La **démocratie libérale**, parfois appelée **démocratie** occidentale, est une idéologie politique et une forme de gouvernement dans laquelle la **démocratie** représentative fonctionne selon les principes du libéralisme, à savoir la protection des droits des minorités et, en particulier, l'individu.

Le but était de mettre l'accent sur un système politique garant des libertés individuelles, pluraliste et basé sur le suffrage universel. Une démocratie libérale est aussi caractérisée par une économie capitaliste régie par la loi du marché.

I- LES CARACTERES DES DEMOCRATIES LIBERALES

Les démocraties libérales se caractérisent par :

- Le Pluralisme
- Le suffrage universel
- L'alternance
- La séparation des pouvoirs
- Le respect des libertés

- Etc.

1) Le respect des libertés

Le principe de base du monde Occidental est le respect des libertés. Le peuple a une liberté dans tous les domaines. Cette liberté a pour but d'assurer la défense des droits naturels comme :

- Les libertés individuelles (déplacement, opinion)
- Les libertés politiques (associations, réunion, presse, conscience...)
- La liberté d'expression qui s'observe à travers les médias (la télévisions, la radio et la presse)
- La liberté économique.
- La liberté sociale

2) La démocratie et ses principes

La démocratie se définit comme le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple. Les caractéristiques principales des institutions politiques dans ces démocraties sont marquées par :

- L'attachement au système de représentation de l'ensemble des citoyens dont le parlement est le lieu privilégié.
- Le respect des lois qui s'applique à tous.
- l'équilibre et la séparation des trois pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire)

3) La séparation des pouvoirs

Il existe trois pouvoirs qui sont séparés :

- **Le pouvoir exécutif** : Il appartient au gouvernement (roi ou président) qui applique les décisions, dirige l'administration et traite la politique internationale.
- **Le pouvoir législatif** : Il est détenu par le parlement, le congrès. Le parlement peut être monocaméral (une seule chambre) ou bicamérale (deux chambres : député + sénateur). Ce pouvoir a pour fonction de voter la loi, le budget et de contrôler l'exécutif.
- **Le pouvoir judiciaire** : Il est détenu par la Cour suprême. Généralement ses membres sont des juges qui sont nommés mais inamovibles. Il a pour rôle de veiller à la constitutionnalité des lois, règlements et actes de gouvernement.

L'exercice de ces trois (3) pouvoirs séparés garantit le bon fonctionnement de la démocratie.

4- Le pluralisme

En politique, le pluralisme est un système d'organisation qui reconnaît et accepte la **diversité des courants d'opinion, de leurs représentants et des partis politiques**. Il est l'un des fondements de la démocratie. Le pluralisme sous-entend la liberté d'opinion et d'expression ainsi que la reconnaissance des partis politiques. Il peut cependant aller au-delà du simple multipartisme selon le

degré de liberté d'exercice de la politique qui est accordé aux partis et le rôle que leur confèrent les institutions.

5- le suffrage universel

Le **suffrage universel** est un suffrage où le droit de vote est accordé à **tous les citoyens** qui ont la capacité électorale, c'est-à-dire sous certaines conditions minimales d'âge, de nationalité, de capacité morale et d'inscription sur les listes électorales.

Dans un régime démocratique, le suffrage universel est le fondement de la souveraineté populaire dont il est le moyen d'expression, et de l'égalité entre tous les citoyens dont chacun détient une parcelle du pouvoir.

6- l'alternance politique

L'alternance est l'action d'alterner, de se succéder dans le temps de manière régulière. L'alternance politique correspond à la situation d'un régime politique où des courants, des tendances ou des partis politiques différents se succèdent au pouvoir.

L'alternance est un élément essentiel et persistant de la démocratie

II- LES TYPES DE REGIMES POLITIQUES ET LEUR FONCTIONNEMENT

Le monde Occidental comprend plusieurs régimes politiques comme :

1- Les régimes de type parlementaire

Dans ce régime, le chef de l'État (président ou roi) ne gouverne pas. Il a un rôle honorifique. Il désigne un chef de gouvernement généralement issu de la majorité parlementaire. Ex : Israël, Allemagne, l'Espagne, Belgique, Danemark, Royaume-Uni, Japon.

2- Les régimes de type présidentiel

Dans un régime présidentiel, le président de la république élu au suffrage universel est le détenteur exclusif du pouvoir exécutif. Il nomme les membres de l'administration (gouvernement) qui ne sont responsables que devant lui. Il a un veto devant une loi, mais ne peut dissoudre le parlement : C'est le cas des USA.

3) Les régimes mixtes ou semi-présidentiels

C'est un régime qui est à la fois parlementaire et présidentiel. Dans ce régime, le président de la république élu au suffrage universel nomme le chef du gouvernement qui est issu de la majorité parlementaire. Le premier ministre choisit les ministres qui sont responsables devant le parlement. C'est le cas de la France.

Le pouvoir législatif est représenté par le parlement, il est élu aux suffrages universels, il contrôle l'exécutif il peut voter une motion de censure qui démet ou dissout le 1^{er} Ministre et son gouvernement.

CONCLUSION

Le monde occidental se caractérise par une diversité de régimes politiques et le respect des principes démocratiques. Aussi, Le monde occidental présente un certain nombre de valeurs notamment la démocratie est à la base de sa prospérité économique, c'est sans soude pour cela que les démocraties occidentales demeurent le principal pôle d'attraction du monde moderne.

EXERCICES

ACTIVITÉ 1

Identifie les valeurs du monde occidental en traitant le tableau suivant

N°	AFFIRMATIONS	VRAI	FAUX
1	Le monde occidental est formé essentiellement des pays d'Europe comme la Russie, L'Ukraine, la Biélorussie.		
2	Le monde occidental est formé essentiellement des pays capitalistes riches d'Europe de l'ouest, d'Amérique et du Japon.		
3	La démocratie est le pouvoir du peuple par le peuple et pour le peuple.		
4	L'étatisme et la dictature du prolétariat sont des valeurs du monde occidental.		
5	En occident, la séparation des pouvoirs, le respect des libertés, le libéralisme économique sont les valeurs de la démocratie.		
7	La libre concurrence, la libre entreprise sont parmi les principes de fonctionnement du libéralisme.		
8	Les média ne sont pas représentés en occident comme le quatrième pouvoir.		
9	la recherche du profit maximum, la loi de l'offre et de la demande sont parmi les principes de base du libéralisme		

ACTIVITÉ 2

Range les symboles suivants des grands centres de décision du monde occidental dans le tableau ci-dessous :

L'Élysée / États-Unis / L'Euro / Le dollar / 10 Downing Street (Westminster) / RFI / VOA / NASDAQ et NYSE / Grande-Bretagne / maison blanche / La Livre sterling / BBC / FTSE 100 (Financial Times Stock Exchange) ou FOOTsie / France / CAC 40

	RÉGIME PRÉSIDENTIEL	RÉGIME SEMI-PRÉSIDENTIEL	MONARCHIE PARLEMENTAIRE
Pays			
Siege du pouvoir			
Monnaie			
Un Media de référence			
Indices bousiers clés			

LEÇONS 2 : LA VIE POLITIQUE DES DEMOCRATIES OCCIDENTALES

INTRODUCTION

La politique est l'art de gouverner un Etat. La vie politique peut donc se définir comme la vie du gouvernement des États ou l'étude des principes qui constituent les gouvernements et doivent les diriger dans leurs rapports avec les citoyens et avec les autres Etats. La politique est une activité principalement mise en œuvre par des professionnels : président, ministres, députés, sénateurs, députés européens... Mais elle s'étend aussi à tous ceux qui vivent autour, dans les champs liés au champ politique (administrations, médias, etc.). Et elle inclut les citoyens qui forment " l'opinion publique mobilisée ", voire le peuple silencieux des urnes et des sondages.

I) LES ACTEURS DE LA VIE POLITIQUE

1- Les partis politiques

Les partis politiques sont des groupements de citoyens qui se caractérisent par des choix communs de politique et qui se donnent pour objet d'accéder au pouvoir et de l'exercer dans un sens conforme à leur vision politique. Dans le monde Occidental, le nombre de parti varie selon les pays.

On a 4 grandes familles politiques qui dominent le monde occidental. Ce sont :

- **La Droite** : elle regroupe les conservateurs. Ces partis politiques sont favorables au capitalisme soucieux de l'ordre mais méfiant des réformes. Ils sont anticommunistes en général.
- **Le Centre** : ce sont les partis politiques qui regroupent les Libéraux et sont favorables à la libre entreprise. Cependant il rejette les excès du capitalisme et du socialisme.

- **La Gauche** : Elle regroupe les partis socialistes et sociaux-démocrates, elle lutte pour la destruction des structures capitalistes pour le maintien des libertés fondamentales et le pluralisme politique.
- **Les Partis Extrémistes** : ce sont l'extrême gauche ou gauchisme (communisme) et l'extrême droite (raciste ou xénophobe) ils sont marginalisés à cause de leur méthode violente. Exemple : le front national en France de **Marine Lépen**.

2- Les médias

Les **médias sont** des moyens de diffuser des informations à un grand nombre de personnes, à l'aide des moyens de communication modernes. Nous les utilisons pour nous informer et pour nous divertir. Les principaux **médias sont** la presse écrite, la télévision, la radio et Internet

Dans les pays industrialisés, où les médias se sont largement développés, ils sont majoritairement détenus par de grands groupes industriels dont les dirigeants, proches du pouvoir politique, sont régulièrement critiqués pour instrumentaliser l'information à des fins partisans plus ou moins reconnues . Les médias sont souvent qualifiés de *quatrième pouvoir*, par allusion aux trois pouvoirs constitutionnels, dans le processus de la formation de l'opinion publique et dans l'influence que la révélation de ces faits peut avoir dans les prises de position des citoyens

3- La société civile

On appelle **société civile**, une société non commerciale soumise au **droit civil**. C'est l'ensemble des acteurs, des associations; des organisations, des mouvements, des lobbies, des groupes d'intérêts, etc., plus ou moins formels, qui ont un caractère **non gouvernemental** et **non lucratif**. Elle constitue une forme d'auto-organisation de la société en **initiatives citoyennes** en dehors du cadre étatique ou commercial. Ses objectifs sont fondés sur l'intérêt général ou collectif dans des domaines variés .

II) LE MODE D'ELECTION

Le mode d'élection ou **mode de scrutin** ou système **de vote**, désigne tout type de processus permettant l'expression du choix d'un corps électoral donné. Souvent la désignation d'élus pour exercer un mandat en tant que représentants de ce corps (élection), ou moins souvent le choix direct (référendum) d'une option parmi plusieurs.

1- Le scrutin direct

Le **scrutin direct** est un système d'élection dans lequel les électeurs **votent eux-mêmes pour choisir** de façon directe la ou les personnes, qu'ils souhaitent voir élus. Le suffrage direct peut être uninominal (à un tour dans le cas de l'élection de la Chambre des communes britannique, ou à deux tours dans le cas des élections législatives françaises), ou proportionnel (élections du Parlement européen).

2- Le scrutin indirect

Le **scrutin indirect** est un système d'élection dans lequel les électeurs ne choisissent pas eux-mêmes la ou les personnes (ou le parti politique) qu'ils souhaitent voir élus, mais élisent des personnes qui font ce choix. C'est donc un suffrage dans lequel les élus sont désignés par un **corps intermédiaire**, nommé "**collège électoral**", dont les membres (les "**grands électeurs**") ont eux-mêmes été élus.

Aux **Etats-Unis**, le président et le vice-président sont élus au suffrage indirect après la désignation au suffrage universel d'un collège de grands électeurs, selon les lois électorales établies par chacun des États

CONCLUSION

La vie politique occidentale est animée par des groupes d'influence et des partis politiques. C'est une démocratie très avancée basée sur le respect du jeu démocratique

EXERCICES

ACTIVITÉ I

Coche la case qui convient au sujet de la démocratie occidentale

N°	AFFIRMATIONS	VRAI	FAUX
1	Les partis politiques sont des groupements de citoyens qui ne se caractérisent pas par des choix communs de politique		
2	Le scrutin direct est un système d'élection dans lequel les électeurs votent eux-mêmes pour choisir de façon directe la ou les personnes, qu'ils souhaitent voir élus		
3	Le scrutin indirect est un système d'élection dans lequel les électeurs choisissent eux-mêmes la ou les personnes (ou le parti politique) qu'ils souhaitent voir élus		
4	Aux Etats-Unis, le président et le vice-président sont élus au suffrage indirect		
5	Aux Etats-Unis, les "grands électeurs" sont eux-mêmes été élus par le peuple		
6	Dans le monde occidental, les partis de gauches sont les partis favorables au capitalisme		
7	Dans le monde occidental, Les Partis de l'extrême droite sont les partis racistes ou xénophobes		
8	La société civile a un caractère non gouvernemental et non lucratif		
9	La vie politique occidentale est animée par des groupes d'influence et des partis politiques		

ACTIVITÉ II

Associe ces opinions politiques au parti politique qui convient

COLONNE A

- 1- les Libéraux●
- 2- les sociaux-démocrates●
- 3- l'extrême gauche●
- 4- les socialistes●
- 5- les capitalistes.....●
- 6- le front national●
- 7- l'extrême droite●

COLONNE B

- a- Le Centre
- c- Partis Extrémistes
- d- La Gauche
- b- La Droite

COMPETENCE 3 :

EXPLIQUER LE FONCTIONNEMENT DU SYSTEME-MONDE

LEÇON 1 : LES TENTATIVES DE REGLEMENT DE LA CRISE ISRAELO-ARABE

INTRODUCTION

Le **conflit israélo-arabe** est le nom donné aux relations tendues et conflits militaires entre l'État d'Israël et les États arabes environnants, depuis la création d'Israël le 1948. Ce conflit est né au Proche-Orient entre les États arabes (Égypte, Syrie, Jordanie, etc.), la population arabe vivant en Palestine et la population juive sioniste. L'objet de ce conflit est la Palestine. Mais comment des peuples aux origines communes sont-ils devenus des ennemis ?

I- LES ORIGINES DE LA CRISE

1- Le partage de la Palestine

En 1917, le ministre des affaires de la Grande Bretagne Arthur James Balfour propose la création d'un « foyer national Juif » en Palestine. C'est ce qu'on appelle la **déclaration Balfour**. Cette déclaration pousse de nombreux Juifs à retourner en Palestine qui était peuplée d'arabes.

Mais les arabes, effrayés par le retour massif des juifs, s'opposent à l'application de cette décision. Face à cette situation, l'ONU se saisit du problème.

Le 29 Novembre 1947, l'ONU met en place une commission d'enquête (UNSCOP : *United Nations Special Committee On Palestine*) chargée de trouver une solution entre juif et Arabe en Palestine. Cette commission propose un plan de partage de la Palestine avec la résolution 181 du conseil de sécurité de l'ONU. Ce plan prévoit :

- La création de deux États : un État Arabe (Palestine) et un État Juif (Israël)
- L'internationalisation de Jérusalem qui abrite les lieux saints et qui sera est sous contrôle de l'ONU
- La fin du mandat britannique en Palestine au plus tard le 13 Mai 1948 à minuit

Ce plan de partage, rejeté par les Arabes, est approuvé par les Juifs.

2- La création de l'Etat d'Israël

A la fin du mandat Britannique, les juifs proclament le 14 Mai 1948 la naissance de l'État d'Israël avec pour président **Ben GOURION**. Cet État d'Israël est aussitôt reconnu par les puissances occidentales mais contesté par les pays arabes. Les pays arabes voisins de la Palestine attaquent alors Israël le 15 Mai : c'est le début de la crise Israélo-arabe.

II- LES MANIFESTATIONS DE LA CRISE

1- La guerre d'indépendance (Mai 1948-Fév.1949)

Cette guerre faite suite à la déclaration de l'indépendance de l'État d'Israël sur le territoire Palestinien. Refusant toute partition de leur territoire, les palestinien et les États arabes voisins déclenchent le 15 Mai 1948, une guerre contre l'État d'Israël.

Cette guerre s'achève en **Février 1949** par la défaite des armées arabes. Cette guerre a eu comme conséquence :

- Israël occupe 50 % de plus de territoire que ce qui était prévu par le plan de partage de l'ONU.
- **Le conflit a provoqué l'exode de près de 750 000 arabes palestiniens** sur les 900 000 qui vivaient dans ce qui est devenu Israël

2- La crise de Suez (Octobre 1956)

La crise de Suez est le conflit armé qui a opposé, du **29 octobre** au **06 novembre 1956**, la Grande-Bretagne, la France et Israël à l'Égypte, après la nationalisation, en **juillet 1956**, de la compagnie franco-britannique du canal de Suez, par le Président égyptien **Gamal Abdel Nasser**.

Les causes de la crise de Suez sont dues à :

- **La nationalisation du canal de Suez par l'Égypte**
- **Blocus de l'accès du golfe d'Akaba (canal de Suez) aux navires Israéliens.**

En effet, en 1954 le président de l'Égypte, Nasser (Gamal Abdel) nationalise le canal de Suez et bloque l'accès du golfe d'Akaba aux navires israéliens.

Israël, encouragé et aidés par la France et la Grande-Bretagne (principaux actionnaires du canal), attaquent d'Octobre à **Novembre 1956** l'Égypte. Les menaces américano-soviétiques obligent israéliens, français et anglais à se retirer du Sinaï et du canal au profit des « casques bleus » de l'ONU.

3- La guerre de six jours (Juin 1967)

La guerre des Six Jours est la guerre qui a opposé, du **5 au 10 juin 1967**, Israël à l'Égypte, la Jordanie, la Syrie et l'Irak.

Les causes de cette guerre sont dues au **blocus maritime imposés par l'Égypte aux navires Israélien sur le détroit de Tiran** (le détroit de Tiran donne accès au port Israélien d'Éliât) le **23 Mai 1967**.

Israël déclenche alors une guerre contre ses voisins arabes le **5 Juin 1967**.

En six jours, les Israël attaque successivement la Jordanie, la Syrie et occupent la Cisjordanie, le Golan et tout Jérusalem.

L'Onu intervient en proposant **la résolution 242** qui prévoit :

- **La fin de la guerre et la reconnaissance mutuelle de tous les Etats de la région y compris Israël.**
- **Le retrait d'Israël des territoires occupés.**
- **La liberté de navigation dans les eaux internationales de la région.**
- **Le règlement du problème des réfugiés palestiniens.**

Israël la refuse car ne veut se retirer des territoires occupés ou conquis. Quant aux arabes ils ne reconnaissent toujours pas Israël et réclament les territoires occupés par Israël.

4- La guerre de "Yom Kippour" (Octobre 1973)

Le **6 Octobre 1973**, la Syrie et l'Égypte déclenchent une **attaque surprise** contre l'État d'Israël, **jour de la fête juive du Yom Kippour (le grand pardon)**.

Le conseil de sécurité de l'Onu impose un cessez-le-feu le **24 Octobre 1973 avec la résolution 338**.

Les conséquences de ce conflit sont :

- La guerre du Kippour a montré la vulnérabilité d'Israël.
- Dans les camps de réfugiés, les Palestiniens arabes créent des organisations de résistance pour le récupérer leurs " terres occupées".

III- LES CONSEQUENCES DE LA CRISE ISRAELO-ARABE ET LES TENTATIVES DE REGLEMENT

1- Les conséquences

- L'annexion des territoires palestiniens
 - Le problème des réfugiés palestiniens
 - L'instabilité dans le Proche-Orient
 - Les palestiniens créent plusieurs mouvements de résistances contre l'occupation israélienne.
- On peut citer :

- **Le Hamas** : Fondé en 1987.

- **La Jihad islamique palestinien** : Fondé dans les années 1970
- **L'Organisation de libération de la Palestine (OLP)** : Elle a été Fondée en juin 1964. Le nom de *Septembre noir* a été utilisé par cette organisation en 1972 pendant le massacre des athlètes israéliens aux Jeux Olympiques de Munich.
- **Fatah** ("Mouvement de Libération nationale palestinien"). Fondé au début des années 1960 par **Yasser Arafat**. Ce parti a pris le contrôle de l'OLP depuis sa création puis a constitué l'Autorité intérimaire palestinienne prévue par les accords d'Oslo
- **les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa** : Fondées par des membres du Fatah. Il est responsable de nombreux attentats-suicides et attaques contre des civils israéliens.

2- Les tentatives de règlement

a) Les résolutions de l'ONU

Il existe un large consensus international à l'Assemblée Générale de l'ONU sur la manière de régler le conflit israélo-palestinien. Chaque année, l'assemblée générale de l'ONU vote une résolution intitulée "Règlement Pacifique de la Question de Palestine" qui demande à Israël de :

- Se retirer des territoires occupés depuis 1967 y compris Jérusalem Est (d'après la résolution 242) ;
- Régler le problème des réfugiés de manière juste par le droit au retour ou à la compensation (d'après la résolution 194 (III))

Cette résolution est chaque année approuvée par la plupart des pays du monde (environ 160) et rejetée par seulement les USA, Israël, l'Australie et quelques îles du Pacifique (au total 6 ou 7 pays)

b- Les accords de paix

Les conflits à répétition avec ses conséquences désastreuses ont emmené la communauté internationale à rechercher des solutions pour le retour de la stabilité dans cette partie du monde. Ainsi plusieurs traités de paix ont été signés entre Israël, les arabes palestiniens et les pays arabes voisins. On peut citer :

- **les accords de camp David** : signés le 17 septembre 1978 à Washington, par le Président égyptien Anouar el-Sadate et le Premier Ministre israélien Menahem Begin, sous la médiation du Président des États-Unis, Jimmy Carter
- **Le traité de paix israélo-égyptien** : signé le 26 mars 1979 à Washington, à la suite des Accords de Camp David de 1978. L'Égypte est le premier pays arabe à reconnaître Israël.
- **Les accords d'OSLO** : c'est 'un ensemble de discussions secrètes tenues à Oslo, aboutissant en septembre 1993 à une reconnaissance mutuelle de l'OLP et d'Israël et marquant le début de négociations bilatérales,

Malgré la signature des accords de paix ; on note la poursuite de la politique de colonisation de terres par Israël qui refuse encore de restituer les territoires conquis ; déclenchement de la 2^{ème} Intifada, et la paix semble de nouveau lointaine.

CONCLUSION

L'État d'Israël s'est constitué sur la terre de Palestine en dépit des tensions persistantes et interminables avec ses voisins arabes. Certes de nos jours, les menaces d'un nouveau conflit Israélo-arabe semblent écartées, mais l'avenir de cette région reste encore bien fragile et incertain.

Cette crise persiste malgré l'implication de la communauté internationale

EXERCICES

ACTIVITÉ 1

Relie les dates suivantes aux évènements correspondants

- | | |
|--------------------------|---|
| 1) Octobre 1956 | ● |
| 2) Juin 1967..... | ● |
| 3) Octobre 1973..... | ● |
| 4) Mai 1948-Fév1949..... | ● |
| 5) 29 Novembre 1947..... | ● |
| 6) 14 Mai 1948 | ● |
| 7) <u>1917</u> | ● |
| 8) 1987..... | ● |

- 1^{ère} Guerre Israélo-arabe (a)
- Fondation du Hamas (b)
- L'ONU approuve le plan de partage de la Palestine (c)
- Guerre du " Kippour " (d)
- La guerre des Six Jours (e)
- Naissance de l'Etat d'Israël (f)
- Déclaration Balfour (g)
- Crise de Suez (h)

ACTIVITE 2

Le conseil de sécurité

Exprimant l'inquiétude que continue de lui causer la grave situation du Moyen Orient,
Soulignant l'inadmissibilité de l'acquisition des territoires par la guerre et la nécessité d'œuvrer pour une paix juste et durable permettant à chaque Etat de la région de vivre en sécurité, (...)

Affirme que l'accomplissement des principes de la charte exige l'instauration d'une paix juste et durable au Moyen Orient qui devrait comprendre l'application des deux principes suivants :

1. Retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés lors du récent conflit ;
2. Cessation de toutes assertions de belligérance et respect et reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de chaque Etat de la région et de leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, à l'abri de menaces ou d'actes de force.

Résolution 242 du 22 novembre 1967 in Histoire terminales, Ed. HATIER, 1998, 320p, p215.

QUESTIONS

- 1) Déterminez l'idée générale et la nature de ce texte.
- 2) Quelle obligation cette résolution du conseil de sécurité fait-elle à Israël ? Quelle devrait en être la contrepartie ?
- 3) Expliquez la phrase suivante : « Retrait des.....récent conflit »
- 4) Selon vos connaissances, quels sont les obstacles au processus de paix au Moyen Orient ?

COMPETENCE 4 :

EXPLIQUER LE BILAN D'ACTIVITE D'UNE ORGANISATION DE COOPERATION INTERNATIONALE

LEÇON 1 : LE BILAN DES ACTIVITES DE LA CEDEAO

INTRODUCTION

La **CEDEAO** signifie Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Elle regroupe plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest. Elle est limitée au **Sud** et à l'**Ouest** par l'**Océan Atlantique**, au **Nord** par le **Désert du Sahara**, à l'Est par le **Lac Tchad**. Cet espace économique couvre 5.112.517 km² et une population de de 330.millions d'habitants.

I) PRESENTATION DE LA CEDEAO

1- La naissance de la CEDEAO

La naissance de la CEDEAO s'est faite progressivement. L'idée a été émise par le président du Nigéria (Yakubu Gowon) et le président du Togo (Gnassingbé Eyadema) en 1972. C'est finalement le 28 Mai 1975 que fut créé la CEDEAO ; Son siège anciennement fixé à LAGOS, est aujourd'hui à ABUJA (nouvelle capitale politique du Nigéria)

Aujourd'hui, la C.E.D.E.A.O (ECOWAS : Economic Community Of West African States) compte 15 membres avec le retrait de la Mauritanie en 1999.

Les 15 pays membres sont :

ZONE	PAYS	CAPITALE	POPULATION	MONNAIE	PRÉSIDENT
8 PAYS FRANCOPHONES	Benin	COTONOU	6.769.914	F. CFA	Patrice TALLON
	Burkina - Faso	OUAGADOUGOU	15.730.977	F.CFA	Roche. C. Kabore
	Cote d'Ivoire	YAKRO	22.687.345	F.CFA	Alassane Ouattara
	Guinée	CONAKRY	10.316.464	F. Guinéen	Alpha CONDE
	Mali	BAMAKO	14.517.176	F. CFA	Ibrahim Boubakar Kéita
	Niger	NIAMEY	11.453.651	F. CFA	Mohamadou ISSOUFOU
	Sénégal	DAKAR	12.171.265	F. CFA	Macky Sall
	Togo	LOME	5.683.850	F. CFA	Faure Gnassingbe
5 PAYS ANGLOPHONES	Gambie	BANJUL	1.778.081	DALASI	Adama BARROW
	Ghana	ACCRA	23.869.800	CEDI	Nana addo
	Liberia	MONROVIA	3.476.608	Dollar libérien	George Weah
	Nigeria	ABUJA	170.003.542	Naira	Muhammadu Buhari
	Sierra Leone	FREETOWN	6.440.053	Leone	Julius Maada Bio
2 PAYS LUSOPHONES	Guinée Bissau	BISSAU	1.548.159	F.CFA	José Mario Vaz
	Cap Vert	PRAIA	434.263	ESCUDO Du Cap Vert	Jorge Carlos Fonseca

2- Les objectifs

- Éliminer les barrières douanières en développant une coopération douanière entre Etats membres.
- Harmoniser les politiques dans les domaines Agricoles, Energétiques et Industriels.
- Créer des infrastructures régionales communes dans le domaine des transports et des télécommunications.
- Créer une monnaie commune.
- Permettre le libre échange des personnes et des biens, et des capitaux.
- Lutter contre la domination économique étrangère.
- Promouvoir la coopération et l'intégration dans la perspective de la mise en place d'une union économique en Afrique de l'Ouest pour améliorer le niveau de vie des populations.
- Assurer la croissance économique.
- Promouvoir les relations entre Etats membres et contribuer au progrès et au développement du continent

3- Les principes de la CEDEAO

- L'Égalité et l'indépendance des pays membres
- Le règlement pacifique des conflits à l'intérieur des États membres
- L'ingérence dans les affaires intérieures des États membres au nom du droit humanitaire
- Égalité et interdépendance des États membres
- Respect, promotion et protection des droits de l'homme et des peuples.
- Promotion et consolidation des valeurs démocratiques et de bonne gouvernance.

4- Les atouts : un espace aux potentialités économiques multiples :

a) Les ressources naturelles :

Les pays de la **CEDEAO** sont de gros producteurs de ressources minières et énergétiques diverses on note:

- **La bauxite et le manganèse** (Ghana, Liberia, Guinée)
- **Le fer, uranium** (Guinée, Niger, Nigeria)
- **Le phosphate** (Togo, Sénégal)
- **Le diamant et l'or** (Côte d'Ivoire, Ghana, Liberia, Sierra Léone).

Toutes ces ressources permettent la création d'industrie de base.

b) Les sources d'énergie

Elles sont variées. Nous avons:

- **L'hydroélectricité** (Côte d'Ivoire, Ghana)
- **L'hydrocarbure** : Pétrole et Gaz Naturel (Côte d'Ivoire, Nigeria, Ghana)

c) Développement agricole :

La CEDEAO regroupe les plus grands producteurs Africains de matières premières agricoles. **La Côte d'Ivoire, Le Ghana, Le Liberia** (café, cacao, l'hévéa, le palmier à huile), **Le Sénégal** (Arachide) **Le Niger, Le Mali, Le Burkina Faso** (Coton) **La Côte d'Ivoire, La Sierra Léone** (l'huile de palme) Les pays forestiers (bois)

d) Développement industriel :

Le secteur connaît un développement modeste. Mais des secteurs comme l'agro – industrie, le textile, les industries du bois et extractives (*hydrocarbures et minerais*) sont en progression. L'espace de la **CEDEAO** possède aussi des unités pétrochimiques notamment au Nigeria.

e) Au plan commercial

Les échanges intercommunautaires restent faibles. Mais les pays de la **CEDEAO** sont de gros exportateurs de produits agricoles et miniers (80%) vers l'occident. Le Nigeria occupe la 1^{ère} place, et la Côte d'Ivoire la 2^{ème} place.

II) **LE FONCTIONNEMENT DE LA CEDEAO**

1- Les organes de décision

- **La conférence des chefs d'États et de gouvernement** : C'est l'organe suprême. Il se réunit chaque année. Elle définit les grandes orientations de la **C.E.D.E.A.O.** La présidence est assurée à tour de rôle chaque année par des États membres.

- **Le Conseil des Ministres** : C'est l'organe de décision et de contrôle. Il se réunit 2 fois par an. Les Ministres des Affaires Etrangères préparent la conférence des chefs d'Etats.

- **La Commission** : Elle remplace le **Secrétariat Exécutif**, elle est chargée de l'administration de la **CEDEAO**. Elle est aussi chargée de veiller à l'exécution des décisions prises. .

La commission est dirigée par un président nommé par la conférence des chefs d'État et de gouvernement pour **un mandat de quatre (4) ans non renouvelables**. Il est assisté d'un vice-président et de 13 commissaires. L'actuel président de la commission de la CEDEAO est **l'ivoirien Jean-Claude Brou**

2- Les organes d'exécution

- **Le Tribunal de la Communauté** : Il veille au respect des textes, des désaccords et règle les différends entre les États membres.
- **Le Fond de Coopération de compensation et de développement** : Il est alimenté par les contributions des États, et est chargé de financer et de subventionner les projets communautaires. Il aide les Etats les moins avancés.
- **Le Parlement de la communauté** : Il est créé en **1992**, mais ne fonctionne pas. Son siège est à Dakar. Il sert à financer les projets de développement des États.
- **La cours de justice.**
- **Les Commissions Techniques spécialisées** : Au nombre de **04**, elles sont chargées de traiter des dossiers spécifiques :
 - *La commission pour le commerce, les douanes, l'intégration, les questions monétaires et de paiement.*
 - *La commission de l'industrie, l'agriculture et les ressources animales.*
 - *La commission des transports, de télécommunication et de l'énergie.*
 - *La commission des affaires sociales et culturelles.*

III) LE BILAN DE LA CEDEAO.

1- Les réalisations

a) Au Plan Politique et Militaire :

- **1978** : Signature par les Etats membres d'un pacte de non-agression et d'assistance en matière de défense (ANAD)
- **1992-1996** : Mise en place de l'**ECOMOG** ou **ECOWAS** (force militaire de la CEDEAO) qui est intervenu au Liberia lors de la guerre civile pour rétablir la paix.
- **1998** : En Sierra Léone, intervention militaire de l'**ECOMOG** a chassé les rebelles pour mettre fin à la guerre civile.
- **2003** : Intervention des contingents militaires de la CEDEAO dans la crise Ivoirio-Ivoirienne.
- Mise en place de passeport CEDEAO

b) Au Plan Economique :

- **1978** : Accord interdisant l'augmentation des taxes sur les marchandises.
- **1987** : Projet de création d'une monnaie commune.
- Création de l'**ECOBANK**.
- Financement de projets industriels (plantation d'arbres dans le sahel, construction d'une cimenterie au Togo, aménagement de la vallée du fleuve Sénégal...)
- Création d'un fond de coopération et de développement.
- 66% de la production mondiale de Cacao et 25% de Café.
- 1^{er} exportateur mondial d'huile de palme, d'hévéa, de bois et d'arachide.

c) Au Plan Social et Culturel :

- Institution du concours Miss CEDEAO en 1998.
- Dans le domaine du Football, instauration d'une Coupe CEDEAO.
- Suppression de visa entre les États membres.

2- Les limites

a) Au plan Economique :

- Non existence ou faiblesse des courants d'échange intra – communautaire. de même il y a un faible pouvoir d'achat des populations.
- Les échanges entre les États membres sont très faibles plus de 3 / 4 des exportations se font direction des pays de l'**OCDE**. Ce qui expose les économies de ces pays aux conjonctures internationales.
- La coexistence des différentes zones monétaires : l'existence de plusieurs monnaies qui circulent dans l'espace CEDEAO : **CEDI** (Ghana), **Franc** (Guinée), **Franc CFA** (UEMOA) ne facilite pas les échanges.

- Le déséquilibre économique entre les États membres ne facilite pas l'intégration.
- Insuffisance des infrastructures : faiblesse du réseau ferroviaire, pas d'interconnexion : dans nombre de pays, le réseau routier fait défaut, de même que les télécommunications, cela est un frein aux échanges.
- Mauvais voire le non-paiement des cotisations par les États membres ce qui bloquent les actions de la CEDEAO.

b) **Au plan politique :**

- Le conflit de leadership entre **Anglophone** et **Francophone** est un obstacle majeur à l'application de certaines décisions. Incapacité de la CEDEAO à mettre fin aux conflits (*guerres civiles*) dans les États membres. *Exemple* : **En 1998** le conflit frontalier entre **Le Burkina Faso-Le Mali, Togo-Ghana, Sénégal-Mauritanie**. L'instabilité politique dans certains pays.
- La mauvaise gouvernance, le non-respect des règles démocratiques et de l'Etat de droit continuent d'être bafoués. Le non-respect des décisions prises. De nombreux pays restent accrochés à leur souveraineté et refusent les décisions prises par la **CEDEAO**. Certains pays continuent d'être des bases arrière des mouvements de rébellion.

CONCLUSION

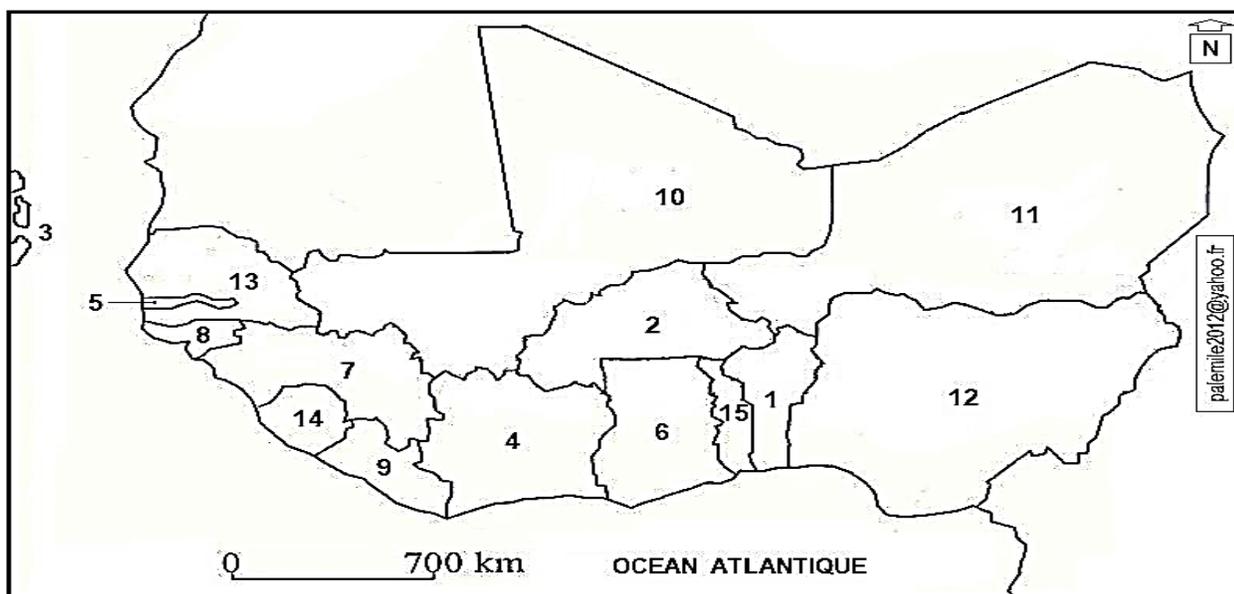
La **C.E.D.E.A.O** est un modèle de développement et d'intégration économique. C'est le principal outil d'intégration en Afrique de l'Ouest. Les potentialités économiques énormes dont disposent l'espace **C.E.D.E.A.O** et la volonté affirmée de ses hommes et de ses dirigeants politiques laissent penser à un avenir meilleur pour la **C.E.D.E.A.O**.

Cependant, elle rencontre plusieurs difficultés. C'est pourquoi elle doit entreprendre des réformes

EXERCICES

ACTIVITÉ I

- 1) Identifie, à partir de leur localisation sur la carte, de 1 à 15, les pays membres De la CEDEAO et leur monnaie.
- 2) Colorie, sur la carte, en rouge les pays membres anglophones, en bleu les francophones, en vert les lusophones.
- 3) Mentionne les diverses monnaies qui existent encore dans les pays membres de la CEDEAO



N°	PAYS MEMBRE	MONNAIE
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		

ACTIVITE 2

La CEDEAO a réalisé des projets dans le domaine du transport (le réseau routier de l’Afrique de l’Ouest se compose de deux principaux axes : la route trans-côtière reliant Lagos à Nouakchott et la route trans-sahélienne reliant Dakar à N’Djamena), et de la communication (le réseau régionale de télécommunication ; création d’un fonds spécial pour l’amélioration et le développement des télécommunications).

Elle a introduit un programme de coopération monétaire, a mis en place un schéma de libéralisation pour une période de 10 ans (1990-2000) et a adopté un programme d’action prioritaire en matière d’information. En outre, les États membres ont pris l’engagement d’harmoniser leurs politiques économiques et financières pour faire avancer le processus d’intégration régionale en mettant en place des politiques sectorielles et macroéconomiques coordonnées.

Le comité des éminentes personnalités, composé de juristes, économistes, diplomates, de représentants des institutions de la CEDEAO, a élaboré des recommandations en 1991 portant sur la coopération politique, la paix, la stabilité et la sécurité. Il propose l’établissement et le renforcement des mécanismes appropriés pour la prévention et la résolution des conflits intra et interétatiques ; le renforcement du protocole de non-agression et du protocole d’assistance mutuelle en matière de défense.

Archives de la CEDEAO, 2009

QUESTIONS

1. Dégagez l’idée générale du texte.
2. a) Quelle est la nature des activités présentées dans le texte ?
 b) A quels objectifs de la CEDEAO répondent ces activités ?
- 1- Énoncez 4 difficultés majeures qui freinent l’intégration ouest africaine.

ACTIVITE 5 : DISSERTATION/ *Les obstacles à l’intégration régionale au sein de la CEDEAO*

LEÇON 2 : LES INSTITUTIONS FINANCIERES ET LEURS ROLES : FMI-BANQUE MONDIALE-BAD-BOAD

INTRODUCTION

En économie, une institution financière est une institution publique ou privée, qui assure une mission économique ou financière et qui fournit des services financiers à ses clients.

Les institutions financières internationales (IFI) sont des institutions financières, généralement non-privées, qui apportent des financements aux gouvernements des pays en difficulté ou au secteur privé de pays où l'on veut favoriser l'investissement.

Ainsi les institutions financières ont pour fonction de procéder au financement de l'économie en jouant le rôle d'intermédiaire financier entre les agents économiques (ménages, entreprises), de réguler la sphère financière internationale (FMI, Banque mondiale), de garantir la stabilité des prix

I- LES INSTITUTIONS FINANCIERES DE BRETTON WOODS

1- Banque Mondiale (BM)

a) Création

La Banque Mondiale fut créée le **27 décembre 1945** sous le nom de *Banque internationale pour la reconstruction et le développement* (BIRD) après la signature de l'accord Bretton Woods du 1^{er} au 22 juillet 1944.

Son siège est à Washington. Le président est élu pour cinq ans par le Conseil des Administrateurs de la Banque l'actuel président est l'américain : Jim Yong Kim. Elle fait partie des institutions spécialisées du système de l'Organisation des Nations unies (ONU).

La **Banque mondiale** (parfois abrégée **BM**) regroupe 5 institutions internationales :

- **la Banque internationale pour la reconstruction et le développement** (BIRD)
- **l'Association internationale de développement** (AID)
- **la Société financière internationale** (SFI),
- **le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements** (CIRDI),
- **l'Agence multilatérale de garantie des investissements** (AMGI)

b) Rôle de la Banque Mondiale

Son action est aujourd'hui principalement orientée vers les pays en voie de développement (PVD), et en particulier les pays les moins avancés (PMA), sur des axes comme l'éducation, l'agriculture, l'industrie, la santé...

- Elle accorde des prêts à des taux préférentiels à ses pays membres en difficulté. En contrepartie, elle réclame que des dispositions politiques (appelées « politiques d'ajustement structurel ») soient prises pour, par exemple, limiter la corruption, maintenir un équilibre budgétaire ou faciliter l'émergence d'une démocratie.
- En plus des prêts accordés, elle finance également (directement ou indirectement) des projets d'ONG
- Elle conduit de nombreuses recherches en rapport avec le développement de chaque pays. Ainsi, c'est la Banque mondiale qui mesure l'Indicateur de développement humain (IDH) dans différents pays et zones géographiques, ou qui conduit avec l'Unicef des études thématiques sur l'eau et l'assainissement

2- Fonds Monétaire International (FMI)

a) Création et rôle

Le FMI est né en juillet 1944 lors de la conférence de Bretton Woods afin d'essayer de garantir la stabilité du système monétaire international de l'après Seconde Guerre mondiale. L'objectif était d'empêcher les grandes économies mondiales de retomber dans la situation des années 1930 (crise économique mondiale) qui avait eu des effets catastrophiques sur l'économie mondiale.

Le Fonds monétaire international (FMI) regroupe à ce jour 188 pays et a pour siège Washington (États-Unis). Sa directrice générale est la Française Christine Lagarde.

b) Rôle ou mission du FMI

Les missions du FMI sont :

- Accorder des prêts aux pays en difficulté financière ;
- Conseiller les États membres quant à leur politique économique ;
- Apporter une assistance technique et des offres de formation aux États membres dans le besoin.

- la stabilité du système monétaire international (SMI) et la gestion des crises monétaires et financières. Pour cela, il fournit des crédits aux pays qui connaissent des difficultés financières mettant en péril l'organisation gouvernementale du pays, la stabilité de son système financier (banques, marchés financiers) ou les flux d'échanges de commerce international avec les autres

Remarque

Selon une règle tacite, le directeur du FMI est un européen (l'Europe se choisit un candidat susceptible de recueillir l'approbation du conseil d'administration), alors que le président de la Banque mondiale est un américain

II- LES INSTITUTIONS FINANCIERES SOUS-REGIONALES

1- Banque Africaine de Développement (BAD)

a) Création

La Banque africaine de développement est fondée le 04 août 1963 à l'occasion de la conférence de Khartoum. Mais Cet accord est entré en vigueur le 10 septembre 1964 à Khartoum, au Soudan .C'est une institution financière multinationale de développement, établie dans le but de contribuer au développement et au progrès social des États africains. La BAD, dont le siège est à Abidjan a pour PDG le nigérian **Akinwumi Adesina** élu le 1 sept. 2015. Elle compte 54 pays africains membres régionaux et 26 pays non africains, membres non régionaux. Elle a un effectif de plus de 2 000 employés.

b) Rôle

Son **rôle** principal est de contribuer au progrès social et au développement économique et individuel ou collectif des pays membres de la région. A cet effet, le Groupe **BAD** mobilise des ressources pour promouvoir les investissements dans les secteurs privé, agriculture, santé, éducation, infrastructure, etc.

Le Groupe **BAD** comprend aussi d'autres institutions qui sont :

- **Le Fonds Africain de Développement** (FAD) fondé en 1972. Il contribue à promouvoir le développement économique et social dans les pays africains les moins développés, en octroyant des financements concessionnels dédiés à la mise en œuvre de projets et de programmes, et une assistance technique pour mener des études et des activités de renforcement des capacités. Le Fonds compte 27 pays contributeurs qui œuvrent en faveur de 40 pays en Afrique ;
- **Le Fonds Spécial du Nigeria** (FSN) créé en 1976, par un accord entre le Groupe **BAD** et le gouvernement nigérian. Ce fonds a pour objectif de soutenir des pays membres régionaux à faible revenu dont les situations économiques ou sociales nécessitent des prêts à des taux concessionnels.

2- Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD)

a) Création

La **Banque ouest-africaine de développement - BOAD** est un établissement public à caractère international. Elle a été créée par le traité signé le 14 novembre 1973.

Les chefs d'États de l'Union économique et monétaire ouest-africaine réunis lors de la 12^e session ordinaire à Ouagadougou le 17 janvier 2008 ont nommé le Béninois, **Abdoulaye Bio Tchané**, président de la BOAD

La BOAD comprend 8 pays membres que sont : **le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau (depuis le 2 mai 1997), le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.**

b) Rôle

La BOAD est une institution commune des États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine dont le rôle est de **promouvoir le développement équilibré des États membres et de réaliser l'intégration économique de l'Afrique de l'Ouest** en finançant des projets prioritaires de développement rural, infrastructures de base, infrastructures modernes, télécommunications, énergie, industries, transport, agro-industries, tourisme et autres services.

CONCLUSION

Les institutions financières internationales contribuent au développement économique et social des pays.

Les institutions financières Internationale ont pour objectifs de financer les différents projets de développement afin d'améliorer les conditions de vie des hommes. Elles ont donc participé à l'essor et au progrès dans différentes régions du monde.

EXERCICES

EXERCICE D'APPLICATION N° 6

Coche la bonne réponse parmi les propositions suivantes

1	Le FMI est né	<input type="checkbox"/> a- Juillet 1944 <input type="checkbox"/> b- A la conférence de Brettons Wood <input type="checkbox"/> c- en Aout 1945.
2	La Banque Mondiale regroupe des institutions comme	<input type="checkbox"/> a- l'AID <input type="checkbox"/> b- Le FMI <input type="checkbox"/> c- Le SFI
3	Le SMI	<input type="checkbox"/> a- Stabilité Monétaire Internationale <input type="checkbox"/> b- Système du Maintien International <input type="checkbox"/> c- Système Monétaire International
4	La BAD comprend des institutions comme :	<input type="checkbox"/> a- Le Fonds Africain de Développement <input type="checkbox"/> b- Fonds Spécial du Nigeria <input type="checkbox"/> c- Fonds Spécial de la Côte d'Ivoire
5	Parmi les pays membre de la BOAD, on a :	<input type="checkbox"/> a- la Guinée Bissau <input type="checkbox"/> b- La Mauritanie <input type="checkbox"/> c- le Togo
6	La BAD a son siège à	<input type="checkbox"/> a- Tunis <input type="checkbox"/> b- Lagos <input type="checkbox"/> c- Abidjan
7	Le siège du FMI se trouve	<input type="checkbox"/> a- en France <input type="checkbox"/> b- Aux USA <input type="checkbox"/> c- au Japon
8	Le président de la Banque Mondiale est	<input type="checkbox"/> a- un Africain <input type="checkbox"/> b- un américain

